

FCP de droit français

ECHIQUEUR GLOBAL TECH

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2025

Société de Gestion : LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Forvis Mazars

LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR - 53, avenue d'Iéna - 75116 - Paris

SOMMAIRE

1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport de gestion	4
3. Informations réglementaires	6
4. Certification du Commissaire aux Comptes	11
5. Comptes de l'exercice	16
6. Annexe(s)	50
Caractéristiques de l'OPC	51
Information SFDR	66
7. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	73

06.05.2025

➤ **Modification de l'approche extra-financière du fonds :**

Les évolutions concernent l'approche extra-financière mise en œuvre dans le fonds et dont les modifications se matérialisent comme suit :

La méthodologie d'analyse propriétaire quantitative GREaT, utilisée depuis plusieurs années par l'équipe de gestion pour analyser les valeurs du portefeuille, continuera de permettre un suivi du risque extra-financier attaché aux émetteurs, mais ne constituera plus une contrainte forte dans la sélection des émetteurs et dans la construction du portefeuille.

L'équipe de gestion continuera par ailleurs de respecter la politique d'exclusion de la société de gestion comprenant des exclusions normatives et sectorielles. Les exclusions normatives concernent les émetteurs présentant des risques critiques de violations graves et/ou répétées et/ou faisant l'objet de controverses graves, avérées et répétées des principes du Pacte mondial des Nations Unies, des Principes directeurs sur les entreprises et les droits de l'Homme ou des lignes directrices de l'OCDE sur les entreprises multinationales. Les exclusions sectorielles concernent les émetteurs générant un chiffre d'affaires significatif dans des secteurs d'activités présentant des risques éthiques et réputationnels comme le tabac, les jeux d'argent et le charbon.

Enfin, en cas d'alerte dite "quantitative", c'est-à-dire matérialisée par un seuil minimal du pilier Gouvernance de la note GREaT ou en cas de controverses ESG significatives, une analyse qualitative de gouvernance sera menée par l'équipe de gestion et pourra conduire à désinvestir de la société ou à ne pas y investir.

➤ **Changement de nom :**

Le fonds, initialement nommé Tocqueville Global Tech ISR est devenu Echiquier Global Tech.

18.12.2025

➤ **Modification de la politique tarifaire :**

Les évolutions de la doctrine AMF relative aux frais des OPC ont conduit la société à faire évoluer sa politique tarifaire.

Ainsi, la société de gestion ne percevra plus de commissions de mouvements sur les transactions réalisées.

En parallèle, la société de gestion introduit un forfait de frais de fonctionnement et autres services de 0.09%. Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.

Ainsi, ce changement de présentation et ces ajustements ne provoquent pas une hausse des frais subis par les investisseurs. En effet, le forfait de « frais de fonctionnement et autres services » est en-dessous des commissions de mouvements observés dans le passé.

2. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion :

L'année 2025 a été décevante pour le fonds, avec une performance quasi stable à -0,3 %. Les semi-conducteurs ont été le meilleur segment, tirés par la demande en IA (AMD, TSMC, ASML, Nvidia, etc.), mais étaient sous-pondérés dans le fonds. Les puces analogiques ont rebondi au T4 grâce à des perspectives de redressement de la demande dans l'industrie et l'automobile.

Les logiciels ont souffert : crainte liée au « vibe coding » et à la réduction possible du nombre d'emplois et donc des ventes de licences (Adobe, SAP, Salesforce, etc.).

Le hardware a connu des fortunes diverses : Samsung en hausse (impact positif de son activité mémoires, en situation de pénurie), Apple et NetApp en baisse.

Dans les services industriels, Vertiv a bien contribué, mais Relx et Wolters Kluwer ont souffert des craintes liées à l'IA. Alphabet a soutenu la performance avec la sortie de son nouveau modèle Gemini 3 très performant et ses puces TPU, tandis que Meta a pénalisé le fonds par ses investissements lourds en IA au détriment de ses cash-flows.

Principaux Mouvements

Réduction des titres menacés par l'IA (Relx, Wolters Kluwer), sortie de Workday et Salesforce. Prises de profits sur Nvidia, Broadcom, Zscaler, Microsoft et Dassault Systèmes en début d'année. Renforcement des semi-conducteurs (Applied Materials, TSMC, Samsung), Meta (après rumeurs de rigueur) et Amazon (valorisation attractive).

Performances parts vs indice :

Libelle de la part	Code ISIN Part	Performance de la part	Performance de l'Indice
Tocqueville Global Tech ISR C	FR0013529914	-1,27%	6,77%
Tocqueville Global Tech ISR I	FR0013529922	-0,31%	6,77%
Tocqueville Global Tech ISR IN	FR0013529930	0,02%	6,77%
Tocqueville Global Tech XOP	FR0014002036	0,43%	6,77%
Tocqueville Global Tech S	FR00140045U4	-0,38%	6,77%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	11 712 878,18	4 942 180,48
MICROSOFT CORP	4 268 913,74	11 877 784,19
NVIDIA CORP		14 042 732,97
VERTIV HOLDINGS CO-A	7 324 207,14	3 813 217,13
ORACLE CORP	1 175 621,15	9 245 864,79
SALESFORCE INC	1 603 721,15	7 770 713,02
BENTLEY SYSTEMS INC-CLASS B	1 904 520,82	6 997 978,23
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	1 152 922,32	7 535 778,10
ASM INTERNATIONAL NV	1 780 904,56	6 534 258,44
ADVANCED MICRO DEVICES	2 917 870,75	5 059 847,50

3. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 577 026,26**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options : 3 577 026,26
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUE D'EXECUTION DES ORDRES

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPC.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

- 1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
- 2 - aide à la rencontre des entreprises
- 3 - le bon dénouement des opérations
- 4 - qualité de l'analyse et du support vente

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPC sur le site internet de la société de gestion.

PRESENTATION DE NOTRE POLITIQUE GENERALE

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

POLITIQUE ESG

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

<https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/>

REGLEMENTS SFDR ET TAXONOMIE

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

POLITIQUE DE VOTE

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

RISQUE GLOBAL

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER calcule le risque global des OPC selon la méthode du calcul de l'engagement.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.

Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.

Votre OPC détient des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées :
ECHIQUIER INDIA XXL : 2 250 parts.

POLITIQUE ET PRATIQUES DE REMUNERATION

Les sociétés de gestion ont l'obligation de définir une politique de rémunération compatible avec une gestion saine et efficace des risques. Ce principe est défini précisément dans la directive AIFM (2011/61/UE, notamment l'annexe II)), la directive OPCVM V (2014/91/UE), ainsi que dans le code monétaire et financier (article L533-22-2) et dans le règlement général de l'AMF (article 319-10).

L'AMF a par ailleurs publié des guides professionnels à destination des prestataires de service d'investissement en vue d'une application pratique des dispositions légales et réglementaires. Enfin, la politique de rémunération est conforme à l'article 5 du Règlement SFDR (UE) 2019/2088.

La politique de rémunération de la Société de Gestion est ainsi compatible avec une gestion saine et efficace des risques et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, la documentation réglementaire des OPC que la Société de Gestion gère.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPC qu'elle gère ainsi qu'à ceux des investisseurs de ces OPC, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La politique de rémunération a été mise en place afin de : supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ; supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché sur lequel elle opère ; maintenir l'attractivité de la Société de Gestion auprès des talents externes ; garantir la rétention de nos talents internes.

Les principes généraux de la politique de rémunération de LFDE sont les suivants :

- La composante fixe de la rémunération tient compte de la réalité du marché de l'emploi
- Le principe d'égalité de rémunérations entre les hommes et les femmes, pour un poste équivalent
- Chaque collaborateur fait l'objet d'un processus d'évaluation et d'appréciation des compétences avec définition d'objectifs qualitatifs et quantitatifs
- Une rémunération variable discrétionnaire non contractuelle qui rémunère la performance des collaborateurs. La rémunération variable d'un collaborateur est attribuée après étude de la performance de l'équipe et de la performance individuelle
- Les principes de la rémunération variable répondent à un principe d'équité qui vise à motiver le plus grand nombre de salariés.
- Depuis 2020, la « contribution à la démarche d'investissement responsable de LFDE » est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs de LFDE, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable annuelle.
- LFDE met en place un mécanisme de rémunération variable différée pour les preneurs de risque dont la rémunération variable est supérieure à 200 K€ ; en application de la directive OPCVM V et AIFM.

Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion. Plus de détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com.

La politique de rémunération, dans son intégralité, est disponible auprès de la société de gestion sur demande.

Données décembre 2025 :

	2025 Number Fixed	2025 Total Fixed	2025 Total Bonus (paid in 2026)	Number Deferred	Total Deferred
Risk Taker	49	6 534 882	3 951 066	5	732 067
Other	116	8 888 961	3 348 137	2	312 500
Grand total	165	15 423 843	7 299 203	7	1 044 567
		Annual gross not pro-rated for duration			

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
53, avenue d'Iéna
75116 Paris

4. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

FCP ECHIQUIER GLOBAL TECH

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

FCP TOCQUEVILLE GLOBAL TECH ISR

53, Avenue d'IANA
75116 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP TOCQUEVILLE GLOBAL TECH ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) TOCQUEVILLE GLOBAL TECH ISR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique 16/6/2026

DocuSigned by:
DUNAND-ROUX Gilles
F03E23C213CF452...
Gilles DUNAND-ROUX

Associé

5. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	292 548 600,11	395 384 543,21
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	292 548 600,11	395 384 543,21
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 140 897,50	2 119 798,26
OPCVM	2 140 897,50	2 119 798,26
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)	225 234,12	
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	294 914 731,73	397 504 341,47
Créances et comptes d'ajustement actifs	59 778,70	175 044,33
Comptes financiers	312 132,68	6 924 408,32
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	371 911,38	7 099 452,65
Total de l'actif I+II	295 286 643,11	404 603 794,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	292 973 457,75	302 614 478,97
Report à nouveau sur revenu net	1 376 727,90	643 825,89
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	792 725,00	100 834 131,47
Capitaux propres I	295 142 910,65	404 092 436,33
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	295 142 910,65	404 092 436,33
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	143 732,46	507 842,14
Concours bancaires		3 515,65
Sous-total autres passifs IV	143 732,46	511 357,79
Total Passifs : I+II+III+IV	295 286 643,11	404 603 794,12

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	1 565 668,93	1 681 406,28
Produits sur obligations		
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	75 166,64	259 556,59
Sous-total produits sur opérations financières	1 640 835,57	1 940 962,87
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-6 428,44	-16 593,29
Sous-total charges sur opérations financières	-6 428,44	-16 593,29
Total revenus financiers nets (A)	1 634 407,13	1 924 369,58
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 206 852,97	-1 989 775,57
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 206 852,97	-1 989 775,57
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	427 554,16	-65 405,99
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	244 262,85	-430 540,55
Sous-total revenus nets I = (C+D)	671 817,01	-495 946,54
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	21 682 950,93	62 968 844,00
Frais de transactions externes et frais de cession	-275 252,39	-470 495,66
Frais de recherche	-196 827,00	-103 742,88
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	21 210 871,54	62 394 605,46
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-3 790 857,47	4 188 102,63
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	17 420 014,07	66 582 708,09

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-32 904 252,58	36 638 363,54
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-6 766,81	16 381,96
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-32 911 019,39	36 654 745,50
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	15 611 913,31	-1 907 375,58
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-17 299 106,08	34 747 369,92
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	792 725,00	100 834 131,47

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	212 721 688,56	177 413 607,99	227 736 373,43	404 092 436,33	295 142 910,65
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C en EUR					
Actif net	6 959,33	31 582,49	126 101,81	98 513 923,32	1 091 958,16
Nombre de titres	55,00000	370,00000	1 058,60561	627 831,92148	7 048,98223
Valeur liquidative unitaire	126,53	85,35	119,12	156,91	154,91
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					9,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,50	-7,87	-4,16	26,00	
Capitalisation unitaire sur revenu	-2,01	-1,01	-1,22	-1,83	-1,99
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I en EUR					
Actif net	128,98	88,28	120,74	6 676 718,53	4 700 242,68
Nombre de titres	0,01000	0,01000	0,01000	422,01000	298,01000
Valeur liquidative unitaire	12 898,00	8 828,00	12 074,00	15 821,23	15 772,09
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					934,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-34,00	-804,00	-423,00	2 608,06	
Capitalisation unitaire sur revenu	5,00	32,00	-342,00	-249,58	-56,58
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN en EUR					
Actif net	80 226 587,57	54 830 336,69	79 366 176,89	105 014 236,99	98 937 187,36
Nombre de titres	6 233,23359	6 233,23359	6 382,00201	6 327,41314	5 960,22475
Valeur liquidative unitaire	12 870,78	8 796,45	12 435,93	16 596,70	16 599,57
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées					981,51
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-54,26	-805,55	-429,86	2 732,96	
Report à nouveau unitaire sur revenu				2,61	
Capitalisation unitaire sur revenu	-12,53	24,75	11,81		-0,17

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S en EUR					
Actif net			114 224,11	609 723,82	469 891,97
Nombre de titres			1 100,00000	4 417,43892	3 417,43892
Valeur liquidative unitaire			103,84	138,02	137,49
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées					8,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			0,13	22,77	
Capitalisation unitaire sur revenu			-0,03	-0,47	-0,55
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP en EUR					
Actif net	132 488 012,68	122 551 600,53	148 129 749,88	193 277 833,67	189 943 630,48
Nombre de titres	11 218,16030	15 121,18253	12 875,44594	12 536,26608	12 267,47851
Valeur liquidative unitaire	11 810,13	8 104,63	11 504,82	15 417,49	15 483,51
Plus et moins- values nettes unitaire non distribuées					912,86
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-73,99	-740,61	-396,28	2 533,72	
Report à nouveau unitaire sur revenu			51,35	110,95	169,74
Capitalisation unitaire sur revenu	22,40	60,11			

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC. La devise de comptabilité est l'euro.

Les actifs du portefeuille, y compris les garanties financières, tels que décrits dans le prospectus, sont valorisés selon les règles applicables ci-dessous :

Méthodes de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union monétaire européenne sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue). Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les acquisitions et cession temporaires de titres sont évaluées de la manière suivante :

- Prêts et emprunts de titres : les titres empruntés sont évalués à leur valeur de marché. La créance représentative des titres prêtés ou la dette représentative des titres empruntés est évaluée à la valeur de marché des titres.
- Titres donnés ou reçus en pension : les titres reçus en pension inscrits en créance sont évalués à la valeur fixée dans le contrat. Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est évaluée à la valeur fixée dans le contrat.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union monétaire européenne sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échanges de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

Les contrats d'échanges de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie futurs (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.

- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les opérations de change à terme sont évaluées sur la base d'une réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échanges ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la Société de Gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au Document d'information clé pour l'investisseur.

	Frais facturés au FCP	Assiette		Taux
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part C	1,84% TTC maximum
			Part I	0,84% TTC maximum
			Part IN	0,52% TTC maximum
			Part S	0,94% TTC maximum
			Part XOP	0,41% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,09% TTC maximum
2	Frais indirect maximum (commission et frais de gestion)	Actif net		Non significatif
4	Commission de surperformance	Actif net		Parts C, IN, S et XOP : Néant. Part I : 20 % de la surperformance, nette de frais de gestion fixes réalisée par le FCP par rapport à la progression réalisée, sur la Période de Calcul considérée, par un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (MSCI World Net Total Return EUR) ajustée des souscriptions/rachats dans le FCP.

A l'exception des frais de recherche (cf ci-dessous), les seuls frais pouvant être hors champ des frais évoqués dans le tableau ci-dessus sont :

- les contributions dues pour la gestion de l'OPC en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec l'OPC) exceptionnels et non récurrents ;
- les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances ou d'une procédure pour faire valoir un droit .

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du fonds.

De plus, concernant les frais de recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF, ils peuvent être facturés au fonds. Des informations complémentaires sur le fonctionnement de ces frais de recherche sont disponibles auprès de la société de gestion

Commission de surperformance :

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la Société de gestion. Ces frais de gestion correspondent à 20% de la surperformance nette de frais de gestion fixes.

La surperformance du FCP correspond à la différence positive entre l'actif net du FCP avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance et l'actif net d'un OPC fictif réalisant la performance de l'indicateur de référence (indice MSCI World Net Total Return EUR) et ajustée des souscriptions et des rachats dans le FCP.

La commission de surperformance est provisionnée lors de chaque calcul de valeur liquidative. En cas de sous performance du FCP sur une valeur liquidative donnée, la provision est réajustée par le biais d'une reprise de provision, plafonnée à la hauteur de la dotation existante. En cas de rachat, une quote-part de la provision pour frais de gestion variable sur l'encours constatée comptablement lors de la dernière valorisation est, au prorata du nombre de parts rachetées, affectée définitivement à un compte de tiers spécifique. Cette quote-part de frais de gestion variables est acquise à la Société de gestion dès le rachat. La commission de surperformance est perçue par la société de gestion lors de la date de paiement de la commission de surperformance, que la performance absolue du FCP sur la Période de Calcul soit positive ou négative.

A la Date de constatation, dans le cas d'une sous-performance du FCP sur la Période de Calcul, cette dernière est prolongée à l'année suivante. La dotation ne pourra s'incrémenter à nouveau que lorsque la sous-performance au titre de la Période de Calcul sera comblée par le FCP.

Date de constatation : dernière date de valeur liquidative du mois de décembre de chaque année. La Date de constatation devient une date de paiement de la commission de surperformance en cas de surperformance sur la Période de Calcul.

Période de Calcul : période courant entre deux dates consécutives de paiement de la commission de surperformance (1ère Période de calcul : du 01/01/2022 au 31/12/2022).

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	404 092 436,33	227 736 373,43
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	9 057 830,14	191 396 795,87
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-106 734 762,13	-114 024 677,94
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	427 554,16	-65 405,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	21 210 871,54	62 394 605,46
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-32 911 019,39	36 654 745,50
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	295 142 910,65	404 092 436,33

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C		
Parts souscrites durant l'exercice	42 635,21216	6 775 335,31
Parts rachetées durant l'exercice	-663 418,15141	-91 935 722,15
Solde net des souscriptions/rachats	-620 782,93925	-85 160 386,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 048,98223	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I		
Parts souscrites durant l'exercice	139,01000	2 282 174,16
Parts rachetées durant l'exercice	-263,01000	-4 366 189,47
Solde net des souscriptions/rachats	-124,00000	-2 084 015,31
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	298,01000	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN		
Parts souscrites durant l'exercice	0,01000	165,92
Parts rachetées durant l'exercice	-367,19839	-6 300 165,89
Solde net des souscriptions/rachats	-367,18839	-6 299 999,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 960,22475	

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1 000,00000	-132 530,00
Solde net des souscriptions/rachats	-1 000,00000	-132 530,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 417,43892	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP		
Parts souscrites durant l'exercice	0,01000	154,75
Parts rachetées durant l'exercice	-268,79757	-4 000 154,62
Solde net des souscriptions/rachats	-268,78757	-3 999 999,87
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 267,47851	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
ECHQUIER GLOBAL TECH C FR0013529914	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	1 091 958,16	7 048,98223	154,91
ECHQUIER GLOBAL TECH I FR0013529922	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	4 700 242,68	298,01000	15 772,09
ECHQUIER GLOBAL TECH IN FR0013529930	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	98 937 187,36	5 960,22475	16 599,57
ECHQUIER GLOBAL TECH S FR00140045U4	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	469 891,97	3 417,43892	137,49
ECHQUIER GLOBAL TECH XOP FR0014002036	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	189 943 630,48	12 267,47851	15 483,51

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	PAYS-BAS +/-	TAIWAN +/-	ALLEMAGNE +/-	IRLANDE +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	292 548,60	221 773,04	19 440,90	15 620,61	11 458,09	11 028,42
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options	-3 577,03	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	288 971,57					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	312,13				312,13
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					312,13

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	[3 - 6 mois] (*)	[6 - 12 mois] (*)	[1 - 3 ans] (*)	[3 - 5 ans] (*)	[5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	312,13						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	312,13						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 KRW +/-	Devise 3 JPY +/-	Devise 4 CHF +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	252 665,33	10 695,09			
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	59,78				
Comptes financiers	67,17		1,46		
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps	225,23				
Autres opérations					
Total	253 017,51	10 695,09	1,46		

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	59 778,70
Total des créances		59 778,70
Dettes		
	Frais de gestion fixe	92 820,43
	Frais de gestion variable	1 300,67
	Autres dettes	49 611,36
Total des dettes		143 732,46
Total des créances et des dettes		-83 953,76

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	363 517,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,84
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	9 678,24
Pourcentage de frais de recherche	0,05
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	41 689,37
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	1 300,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	3 101,16
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	545 860,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,54
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	64 320,36
Pourcentage de frais de recherche	0,06

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	31/12/2025
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 935,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	334,26
Pourcentage de frais de recherche	0,06
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	249 549,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,13
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Frais de recherche	119 392,98
Pourcentage de frais de recherche	0,06

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 140 897,50
	LU2874073948	ECHIQUEIR FUND - ECHIQUEIR INDIA-XXL EUR	2 140 897,50
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 140 897,50

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	671 817,01	-495 946,54
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	671 817,01	-495 946,54
Report à nouveau	1 376 727,90	643 825,89
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 048 544,91	147 879,35

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-14 038,58	-1 152 187,36
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-14 038,58	-1 152 187,36
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-14 038,58	-1 152 187,36
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-14 038,58	-1 152 187,36
Total	-14 038,58	-1 152 187,36
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-16 861,52	-105 328,98
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-16 861,52	-105 328,98
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-16 861,52	-105 328,98
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-16 861,52	-105 328,98
Total	-16 861,52	-105 328,98
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-16 635,32	16 575,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-16 635,32	16 575,83
Report à nouveau	15 613,92	
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 021,40	16 575,83
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		16 575,83
Capitalisation	-1 021,40	
Total	-1 021,40	16 575,83
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-1 907,55	-2 116,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 907,55	-2 116,91
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 907,55	-2 116,91
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-1 907,55	-2 116,91
Total	-1 907,55	-2 116,91
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	721 259,98	747 110,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	721 259,98	747 110,88
Report à nouveau	1 361 113,98	643 825,89
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 082 373,96	1 390 936,77
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 082 373,96	1 390 936,77
Capitalisation		
Total	2 082 373,96	1 390 936,77
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	17 420 014,07	66 582 708,09
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	17 420 014,07	66 582 708,09
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	17 420 014,07	66 582 708,09

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	65 164,38	16 325 464,55
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	65 164,38	16 325 464,55
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	65 164,38	16 325 464,55
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 65 164,38 	 16 325 464,55
Total	65 164,38	16 325 464,55
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	278 345,72	1 100 629,97
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	278 345,72	1 100 629,97
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	278 345,72	1 100 629,97
Affectation : Distribution Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes Capitalisation	 278 345,72 	 1 100 629,97
Total	278 345,72	1 100 629,97
* Information relative aux acomptes versés Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	5 850 039,65	17 292 616,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	5 850 039,65	17 292 616,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	5 850 039,65	17 292 616,61
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	5 850 039,65	
Capitalisation		17 292 616,61
Total	5 850 039,65	17 292 616,61
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	27 863,19	100 599,14
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	27 863,19	100 599,14
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	27 863,19	100 599,14
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	27 863,19	
Capitalisation		100 599,14
Total	27 863,19	100 599,14
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	11 198 601,13	31 763 397,82
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	11 198 601,13	31 763 397,82
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	11 198 601,13	31 763 397,82
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	11 198 601,13	
Capitalisation		31 763 397,82
Total	11 198 601,13	31 763 397,82
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			292 548 600,11	99,12
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			292 548 600,11	99,12
Equipements et fournitures médicaux			11 046 504,83	3,74
DEXCOM INC	USD	72 453	4 093 909,08	1,39
INTUITIVE SURGICAL INC	USD	7 184	3 463 928,35	1,17
STRYKER CORP	USD	11 659	3 488 667,40	1,18
FPI spécialisé			5 775 878,43	1,96
EQUINIX INC	USD	8 855	5 775 878,43	1,96
Industrie aérospatiale et défense			4 440 289,99	1,50
L3HARRIS TECHNOLOGIES INC	USD	17 766	4 440 289,99	1,50
Logiciels			74 259 341,17	25,16
ADOBE INC	USD	12 133	3 615 212,56	1,22
BENTLEY SYSTEMS INC-CLASS B	USD	85 345	2 773 022,25	0,94
CADENCE DESIGN SYS INC	USD	22 823	6 073 568,31	2,06
DYNATRACE INC	USD	91 392	3 372 151,61	1,14
INTUIT INC	USD	10 178	5 739 920,62	1,94
MICROSOFT CORP	USD	55 738	22 949 098,89	7,79
ORACLE CORP	USD	37 691	6 254 344,30	2,12
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	43 934	6 889 701,00	2,33
SAP SE	EUR	33 912	7 065 565,20	2,39
SERVICENOW INC	USD	28 890	3 767 801,04	1,28
ZSCALER INC	USD	30 075	5 758 955,39	1,95
Médias et services interactifs			17 520 194,66	5,94
ALPHABET INC-CL A	USD	42 371	11 290 756,85	3,83
META PLATFORMS INC-CLASS A	USD	11 085	6 229 437,81	2,11
Ordinateurs et périphériques			29 230 481,75	9,90
APPLE INC	USD	62 278	14 414 181,07	4,88
ELASTIC NV	USD	58 387	3 749 970,44	1,27
NETAPP INC	USD	63 020	5 745 625,57	1,95
TE CONNECTIVITY PLC	USD	27 470	5 320 704,67	1,80
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			4 963 261,07	1,68
THERMO FISHER SCIENTIFIC INC	USD	10 061	4 963 261,07	1,68
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			104 839 486,31	35,54
ADVANCED MICRO DEVICES	USD	48 076	8 765 499,88	2,97
ANALOG DEVICES INC	USD	15 079	3 481 546,74	1,18
APPLIED MATERIALS INC	USD	13 000	2 844 261,88	0,96
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	12 543	6 492 256,80	2,20
ASML HOLDING NV	EUR	9 448	8 705 387,20	2,95
BROADCOM INC	USD	55 199	16 264 578,49	5,52
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	116 420	4 392 526,60	1,49
LAM RESEARCH CORP	USD	20 600	3 002 135,19	1,02
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	69 975	5 062 553,64	1,72

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NVIDIA CORP	USD	96 171	15 269 786,74	5,17
NXP SEMICONDUCTORS NV	USD	22 962	4 243 258,74	1,44
SAMSUNG ELECTRONICS CO LTD	KRW	103 442	7 310 108,63	2,48
SK HYNIX INC	KRW	8 822	3 384 977,46	1,15
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	60 377	15 620 608,32	5,29
Services aux entreprises			5 707 713,60	1,93
ACCENTURE PLC-CL A	USD	24 988	5 707 713,60	1,93
Services financiers diversifiés			12 673 443,67	4,29
S&P GLOBAL INC	USD	7 612	3 386 646,59	1,15
VERTIV HOLDINGS CO-A	USD	36 598	5 047 881,82	1,70
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	14 197	4 238 915,26	1,44
Services liés aux technologies de l'information			6 880 994,14	2,33
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	40 300	2 532 452,00	0,86
SNOWFLAKE INC-CLASS A	USD	23 285	4 348 542,14	1,47
Vente par correspondance			15 211 010,49	5,15
AMAZON.COM INC	USD	77 406	15 211 010,49	5,15
TITRES D'OPC			2 140 897,50	0,73
OPCVM			2 140 897,50	0,73
Gestion collective			2 140 897,50	0,73
ECHQUIER FUND - ECHQUIER INDIA-XXL EUR	EUR	2 250	2 140 897,50	0,73
Total			294 689 497,61	99,85

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
NASDAQ 100 INDEX 03/2026 PUT 23500	8	225 234,12		-3 577 026,26
Sous-total 2.		225 234,12		-3 577 026,26
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		225 234,12		-3 577 026,26

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	294 689 497,61
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	225 234,12
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	371 911,38
Autres passifs (-)	-143 732,46
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	295 142 910,65

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C	EUR	7 048,98223	154,91
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I	EUR	298,01000	15 772,09
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN	EUR	5 960,22475	16 599,57
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S	EUR	3 417,43892	137,49
Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP	EUR	12 267,47851	15 483,51

6. ANNEXE(S)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Echiquier Global Tech - Part S (ISIN : FR00140045U4)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur | La Financière de l'Echiquier

Site internet | www.lfde.com

Contact | Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente | L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés | 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type | Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F | Actions internationales

Durée | La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs | L'objectif de gestion du FCP est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie.

L'indicateur de référence MSCI World Net Total Return EUR est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Le FCP est géré activement.

Le portefeuille est investi au minimum à 60 % en actions.

La Société de Gestion se réserve la possibilité d'investir jusqu'à maximum 50 % de l'actif net du FCP en titres de petites (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et/ou moyennes capitalisations (capitalisation boursière comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 60 % minimum et dans la limite de 110%.

Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par le biais d'OPC, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :

- Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
- L'aspect spéculatif de la valeur

L'exposition du FCP au risque de change peut aller jusqu'à 100 %. S'agissant des titres de créance, lors de leur acquisition, lorsqu'ils sont notés par l'une des trois agences de notation retenues, les titres retenus ont une

notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

L'acquisition ou la cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions, indices, change et taux, pour poursuivre son objectif de gestion.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125% de l'actif en levier net et 200% en levier brut. Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut investir en parts ou actions d'OPCVM, de FIA de droit français, ou de fonds d'investissement des pays de l'Union européenne. Le FCP peut investir dans des OPC de la Société de Gestion ou d'une société liée.

Affectation des sommes distribuables | Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

Modalités de souscriptions/rachats | Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

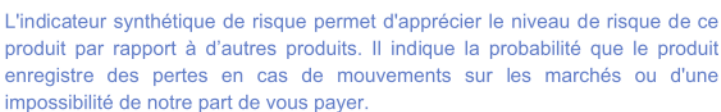
Investisseurs de détail visés | Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre moyen et élevé sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

Dépositaire | CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit | Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Indicateur de risque



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
			(Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 790 €	3 100 €
	Rendement annuel moyen	-72.09%	-20.87%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 140 €	12 870 €
	Rendement annuel moyen	-18.63%	5.18%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 260 €	16 810 €
	Rendement annuel moyen	2.60%	10.94%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 560 €	19 460 €
	Rendement annuel moyen	35.59%	14.24%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (scénario 1 an) et entre le 31/10/2015 et le 31/10/2020 (scénario 5 ans)

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/07/2016 et le 31/07/2017 (scénario 1 an) et entre le 30/04/2019 et le 30/04/2024 (scénario 5 ans)

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/03/2020 et le 31/03/2021 (scénario 1 an) et entre le 28/02/2020 et le 28/02/2025 (scénario 5 ans)

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de crédit
- Risque de concentration
- Risque de change

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
 - que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	706 €	1 588 €
Incidence des coûts annuels (*)	7.13%	2.67% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.57% avant déduction des coûts et de 10.94% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 6,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 600
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 97
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 9
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Echiquier Global Tech - Part XOP (ISIN : FR0014002O36)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier

Site internet I www.lfde.com

Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs I L'objectif de gestion du FCP est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie.

L'indicateur de référence MSCI World Net Total Return EUR est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Le FCP est géré activement. Le portefeuille est investi au minimum à 60 % en actions. La Société de Gestion se réserve la possibilité d'investir jusqu'à maximum 50 % de l'actif net du FCP en titres de petites (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et/ou moyennes capitalisations (capitalisation boursière comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat). Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 60 % minimum et dans la limite de 110%. Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par le biais d'OPC, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les valeurs seront choisies à l'issue du travail de recherche financière et extra-financière effectué en interne par les équipes concernées au sein de la Société de Gestion.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :

- Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
- L'aspect spéculatif de la valeur

L'exposition du FCP au risque de change peut aller jusqu'à 100 % . S'agissant des titres de créance, lors de leur acquisition, lorsqu'ils sont notés par l'une des trois agences de notation retenues, les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») ou une notation jugée équivalente

par la société de gestion. L'acquisition ou la cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions, indices, change et taux, pour poursuivre son objectif de gestion. La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125% de l'actif en levier net et 200% en levier brut

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut investir en parts ou actions d'OPCVM, de FIA de droit français, ou de fonds d'investissement des pays de l'Union européenne. Le FCP peut investir dans des OPC de la Société de Gestion ou d'une société liée.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre moyen et élevé sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
 - que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	30 €	304 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.30%	0.38% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.04% avant déduction des coûts et de 12.20% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 20
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 10
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Tocqueville Global Tech ISR - Part IN (ISIN : FR0013529930)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier

Site internet I www.lfde.com

Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs I L'objectif de gestion du FCP est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie.

L'indicateur de référence MSCI World Net Total Return EUR est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Le FCP est géré activement. Le portefeuille est investi au minimum à 60 % en actions. La Société de Gestion se réserve la possibilité d'investir jusqu'à maximum 50 % de l'actif net du FCP en titres de petites (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et/ou moyennes capitalisations (capitalisation boursière comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat). Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 60 % minimum et dans la limite de 110%. Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par le biais d'OPC, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les valeurs seront choisies à l'issue du travail de recherche financière et extra-financière effectué en interne par les équipes concernées au sein de la Société de Gestion.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :

- Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
- L'aspect spéculatif de la valeur

L'exposition du FCP au risque de change peut aller jusqu'à 100 % . S'agissant des titres de créance, lors de leur acquisition, lorsqu'ils sont notés par l'une des trois agences de notation retenues, les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») ou une notation jugée équivalente

par la société de gestion. L'acquisition ou la cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions, indices, change et taux, pour poursuivre son objectif de gestion. La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125% de l'actif en levier net et 200% en levier brut

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut investir en parts ou actions d'OPCVM, de FIA de droit français, ou de fonds d'investissement des pays de l'Union européenne. Le FCP peut investir dans des OPC de la Société de Gestion ou d'une société liée.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre moyen et élevé sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
 - que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	71 €	638 €
Incidence des coûts annuels (*)	0.71%	0.83% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9.81% avant déduction des coûts et de 10.91% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.61% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 61
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 10
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Echiquier Global Tech - Part I (ISIN : FR0013529922)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier

Site internet I www.lfde.com

Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs I L'objectif de gestion du FCP est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie.

L'indicateur de référence MSCI World Net Total Return EUR est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Le FCP est géré activement.

Le portefeuille est investi au minimum à 60 % en actions.

La Société de Gestion se réserve la possibilité d'investir jusqu'à maximum 50 % de l'actif net du FCP en titres de petites (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et/ou moyennes capitalisations (capitalisation boursière comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 60 % minimum et dans la limite de 110%.

Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par le biais d'OPC, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :

- Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
- L'aspect spéculatif de la valeur

L'exposition du FCP au risque de change peut aller jusqu'à 100 %.

S'agissant des titres de créance, lors de leur acquisition, lorsqu'ils sont notés par l'une des trois agences de notation retenues, les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

L'acquisition ou la cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions, indices, change et taux, pour poursuivre son objectif de gestion.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125% de l'actif en levier net et 200% en levier brut.

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut investir en parts ou actions d'OPCVM, de FIA de droit français, ou de fonds d'investissement des pays de l'Union européenne.

Le FCP peut investir dans des OPC de la Société de Gestion ou d'une société liée.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

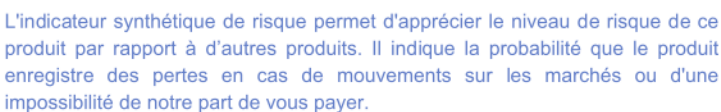
Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre moyen et élevé sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Indicateur de risque



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
			(Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	2 980 €	2 480 €
	Rendement annuel moyen	-70.18%	-24.33%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 840 €	11 330 €
	Rendement annuel moyen	-31.56%	2.53%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 970 €	16 010 €
	Rendement annuel moyen	9.66%	9.88%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 150 €	18 920 €
	Rendement annuel moyen	41.49%	13.60%

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/12/2021 et le 31/12/2022 (scénario 1 an) et entre le 31/12/2017 et le 31/12/2022 (scénario 5 ans)

Scénario intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/11/2016 et le 30/11/2017 (scénario 1 an) et entre le 31/07/2019 et le 31/07/2024 (scénario 5 ans)

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 28/02/2023 et le 29/02/2024 (scénario 1 an) et entre le 31/10/2016 et le 31/10/2021 (scénario 5 ans)

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.

En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 5 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de crédit
- Risque de concentration
- Risque de change

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
 - que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	192 €	1 560 €
Incidence des coûts annuels (*)	1.92%	2.06% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10.70% avant déduction des coûts et de 9.88% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 93
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 10
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	20 % de la surperformance, nette de frais de gestion fixes réalisée par le FCP par rapport à la progression réalisée, au cours de la période de calcul considérée, par un fonds fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence ajustée des souscriptions/rachats dans le FCP.	EUR 89

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Echiquier Global Tech - Part C (ISIN : FR0013529914)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier

Site internet I www.lfde.com

Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.

Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.

Date de production du document d'informations clés I 18/12/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.

Classification A.M.F I Actions internationales

Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

Objectifs I L'objectif de gestion du FCP est de chercher à obtenir une performance nette de frais supérieure à celle du marché actions internationales en investissant dans un portefeuille de valeurs internationales bénéficiant des développements et des innovations dans la technologie.

L'indicateur de référence MSCI World Net Total Return EUR est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le FCP n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.

La gestion de ce FCP est discrétionnaire et repose sur une totale indépendance par rapport à des indices ou des secteurs d'activité. Le FCP est géré activement.

Le portefeuille est investi au minimum à 60 % en actions.

La Société de Gestion se réserve la possibilité d'investir jusqu'à maximum 50 % de l'actif net du FCP en titres de petites (sociétés dont la capitalisation boursière est inférieure à 500 millions d'euros au moment de l'achat) et/ou moyennes capitalisations (capitalisation boursière comprise entre 500 millions et 5 milliards d'euros au moment de l'achat).

Le portefeuille est en permanence exposé au risque actions à hauteur de 60 % minimum et dans la limite de 110%.

Cette exposition actions est obtenue soit par des investissements en direct sur les marchés actions, soit par le biais d'OPC, soit par l'utilisation d'instruments financiers dérivés.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :

- Analyse du management de l'entreprise
- Qualité de sa structure financière
- La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
- L'analyse des résultats financiers
- Les perspectives de croissance de son métier
- L'aspect spéculatif de la valeur

L'exposition du FCP au risque de change peut aller jusqu'à 100 %.

S'agissant des titres de créance, lors de leur acquisition, lorsqu'ils sont notés par l'une des trois agences de notation retenues, les titres retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie « Investment Grade ») ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

L'acquisition ou la cession d'un titre de créance ne se fonde pas exclusivement sur le critère de ses notations et repose également sur une analyse interne des risques de crédit et des conditions de marché.

Le FCP peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers dérivés afin de prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer aux risques sur actions, indices, change et taux, pour poursuivre son objectif de gestion.

La somme de l'exposition sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 125% de l'actif en levier net et 200% en levier brut.

Dans la limite de 10 % de l'actif net, le FCP peut investir en parts ou actions d'OPCVM, de FIA de droit français, ou de fonds d'investissement des pays de l'Union européenne.

Le FCP peut investir dans des OPC de la Société de Gestion ou d'une société liée.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation et/ou Distribution et/ou report

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 14h30 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque entre moyen et élevé sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définies dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

- Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
 - que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
 - que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (Période de détention recommandée)
--	------------------------------	--

Coûts totaux	448 €	1 882 €
Incidence des coûts annuels (*)	4.53%	2.79% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.66% avant déduction des coûts et de 8.86% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 2,50% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 250
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.93% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts sur une année tenant compte de l'évolution de la politique tarifaire de l'OPC.	EUR 188
Coûts de transaction	0.10% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 10
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 5 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com

Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Les indicateurs de durabilité servent à vérifier si le produit financier est conforme aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

Les indicateurs de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dénomination du produit: Echiquier Global Tech	Identifiant d'entité juridique: 969500YIY0921DDVEX90
---	---

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable?

☐ Oui

☒ Non

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif environnemental : %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ Il réalisera un minimum d'investissements durables ayant un objectif social: %

☒ Il promeut des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contient une proportion de 60% d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☒ ayant un objectif social

☐ Il promeut des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

La démarche ESG du produit repose sur la mise en oeuvre d'un socle d'exclusions défini au niveau du groupe LBP AM ISR et à l'utilisation d'une notation ESG des émetteurs visant à suivre les risques extra financiers du Produit Financier. Cette analyse repose sur l'outil quantitatif GREaT, propre au groupe LBP AM qui permet de disposer d'une note ESG articulée autour des 4 piliers suivants :

- Gouvernance responsable
- Gestion durable des Ressources
- Transition Énergétique
- Développement des Territoires

Le poids associé à chaque pilier pour le calcul de la note GREaT d'un émetteur est ajusté en fonction de son secteur d'activité afin de tenir compte de ses spécificités. Par exemple, l'enjeu autour de la réduction des émissions de gaz à effets de serre n'est pas équivalent pour une entreprise du secteur des services et pour une entreprise industrielle, le premier secteur étant structurellement moins émissif que le second. En tout état de cause, le poids associé à chacun des trois piliers « Environnement », « Social » et « Gouvernance », calculés en réaffectant les critères des piliers GREaT, est systématiquement supérieur ou égal à 20% et peut monter jusqu'à 60%.

Aucun indice spécifique n'a été désigné comme indice de référence pour déterminer si le produit financier est aligné sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales qu'il promeut.

Le Produit Financier investit dans des investissements durables au sens de l'article 2 (17) de SFDR.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pourcentage d'investissement durable	60%
--------------------------------------	-----

○ **...et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable.

○ **Quels étaient les objectifs d'investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables ont-ils contribué à ses objectifs ?**

Le Produit Financier vise la réalisation d'Investissements Durables environnementaux et sociaux au sens du Règlement SFDR. Le seuil minimal d'Investissements Durables du Produit Financier est précisé dans l'encart en tête de la présente annexe. Les investissements durables ainsi réalisés par le Produit Financier peuvent répondre à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Sur la thématique environnementale, les 6 objectifs de la Taxonomie européenne sont considérés, à savoir :

- L'atténuation du changement climatique,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'utilisation durable et la protection des ressources marines,
- La transition vers une économie circulaire,
- La prévention et la réduction de la pollution,
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

A noter que la méthodologie appliquée ne permet pas de mesurer la contribution des investissements selon la définition de la Taxonomie européenne (i.e. l'alignement taxonomique des investissements).

En revanche, la contribution des investissements aux objectifs environnementaux au sens de l'article 2(17) du Règlement (EU) 2019/2088 (« Règlement SFDR ») est mesurée au moyen d'indicateurs propres au Groupe LBP AM et précisés ci après.

Sur la thématique sociale, les objectifs considérés sont :

- Le respect et la promotion des Droits humains, notamment la promotion de conditions de travail justes et favorables, l'intégration sociale par le travail, la protection et la promotion des Droits des communautés locales,
- Le développement des territoires et des communautés, à travers les relations avec les parties prenantes extérieures à l'entreprise et la gestion responsable des chaînes de valeur, et afin d'adresser les enjeux de développement socioéconomique, de lutte contre les fractures sociales et territoriales, de soutien aux acteurs locaux et d'accès à l'éducation,
- Améliorer l'accès à la santé et aux soins essentiels dans le monde en adressant les enjeux de disponibilité, d'accessibilité géographique, d'accessibilité financière et d'acceptabilité des traitements.

Cette stratégie généraliste n'implique pas que tout investissement durable réponde à l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux précités, mais que les investissements durables doivent répondre à au moins un de ces enjeux, tout en ne nuisant pas de manière significative aux autres.

La contribution à un des objectifs environnementaux et sociaux précités est évaluée à partir de différentes sources, dont notamment :

Pour l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux :

- Le score « GREaT », méthodologie d'analyse quantitative propriétaire du Groupe LBP AM, qui permet de couvrir l'ensemble des objectifs environnementaux et sociaux,
- Le score « ODD », analyse qualitative propriétaire de LFDE qui évalue les produits, services et pratiques des entreprises en vue de mesurer leur contribution à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD).

Sur les objectifs spécifiques au climat et à la biodiversité :

- L'engagement de l'émetteur sur une trajectoire de décarbonation de ses activités compatible avec les objectifs des accords de Paris, selon des critères définis par la Société de Gestion,
- Le score « Greenfin », indicateur quantitatif mesurant l'exposition du modèle d'affaire de l'émetteur à des éco-activités telles que définies par le label d'Etat français Greenfin, dédié au financement de la transition énergétique et écologique,
- Le score « Bird », indicateur quantitatif propriétaire du Groupe LBP AM visant à évaluer les entreprises principalement sur leurs politiques ainsi que sur leurs pratiques et impacts en lien avec la biodiversité,
- Le score « Maturité Climat & Biodiversité », analyse qualitative propriétaire de LFDE visant à évaluer la maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité auxquels elles sont et seront confrontées

Sur la thématique spécifique de l'accès à la santé :

- Le score « AAAA » (Acceptability, Accessibility, Affordability, Availability), analyse qualitative propriétaire de LFDE visant à évaluer la contribution des entreprises au travers de leurs produits et services aux 4 dimensions de l'accès à la santé (Disponibilité, Accessibilité Géographique, Accessibilité Financière, Acceptabilité) inspirées des travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le sujet

Une description plus complète des seuils appliqués pour chaque critère est disponible dans le document « SFDR – Méthodologie Investissement Durable » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (<https://www.lfde.com>), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Règlement SFDR »..

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

○ **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Afin de s'assurer qu'un investissement contribuant à un objectif de durabilité, selon la méthode d'analyse présentée cidessus, ne cause pas de préjudice important à tout objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social, la méthodologie appliquée considère systématiquement et de manière cumulative :

- Les pratiques de l'émetteur relatives à sa gestion des ressources environnementales et de respect des Droits humains. Ce point est contrôlé grâce à la méthodologie d'analyse extra-financière propriétaire « GREaT »
- L'exposition de l'émetteur à des secteurs sensibles sur les aspects environnementaux et sociaux (comme par exemple au charbon thermique, aux armes controversées, au tabac, aux jeux d'argent...) en lien avec les politiques d'exclusions applicables dans les Sociétés de Gestion du Groupe LBP AM. Une description plus complète des exclusions est disponible dans le document « Politique d'exclusion » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (<https://www.lfde.com>), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE - Approche et Méthodologies ».
- L'exposition de l'émetteur à une controverse sévère sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, ou bien à un risque critique de violation grave des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'Homme.

- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le Règlement Délégué (UE) 2022/1288 de la Commission (ci-après le "Règlement délégué SFDR") définit une liste d'indicateurs permettant de mesurer les incidences négatives d'un émetteur sur les facteurs de durabilité environnementaux et sociaux (ci-après les "indicateurs concernant les incidences négatives"). Les indicateurs concernant les incidences négatives sont calculés pour chaque émetteur, lorsque la donnée est disponible et intégrés dans l'outil d'analyse extra-financière.

Certains indicateurs ont par ailleurs été directement intégrés, soit à la méthodologie de notation propriétaire GREaT utilisée à la fois pour identifier une contribution positive ou un impact négatif significatif, soit à l'indicateur de controverse mentionné ci-dessus, soit dans les politiques d'exclusions. La prise en considération des principales incidences négatives a également lieu au travers de la démarche d'engagement actionnarial avec les entreprises afin d'améliorer leur transparence sur ces indicateurs et de réduire leurs externalités négatives.

- **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

Afin de s'assurer que les investissements durables respectent les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme, la Société de Gestion contrôle systématiquement :

- La correcte application de la politique d'exclusion de la Société de Gestion relative à ces traités internationaux et le process de contrôle des controverses ad hoc.
- La disqualification des émetteurs identifiés comme ayant des mauvaises pratiques sur le pilier "Gestion durable des ressources" de la méthodologie d'analyse GREaT, qui intégrait des critères relatifs au respect des droits humains et du droit du travail.

Une description détaillée des seuils appliqués pour chaque critère est disponible dans le document « SFDR – Méthodologie Investissement Durable » accessible sur le site internet de la Société de Gestion (<https://www.lfde.com>), dans la section « Investissement Responsable », sur la page « Pour aller plus loin », au sein de la rubrique « Documents LFDE – Règlement SFDR ».

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

☐ Oui

☒ Non

Non applicable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants au 31/12/2025	Secteurs économiques	% d'actifs	Pays
MICROSOFT	Technologies de l'information	7.8%	États-Unis
BROADCOM	Technologies de l'information	5.5%	États-Unis
TSMC	Technologies de l'information	5.3%	Taiwan
NVIDIA	Technologies de l'information	5.2%	États-Unis
AMAZON.COM	Consommation discrétionnaire	5.2%	États-Unis
APPLE	Technologies de l'information	4.9%	États-Unis
ALPHABET	Services de communication	3.8%	États-Unis
ADVANCED MICRO DEVICES	Technologies de l'information	3.0%	États-Unis
ASML	Technologies de l'information	3.0%	Pays-Bas
SAMSUNG ELECTRONICS	Technologies de l'information	2.5%	Corée du Sud
SAP	Technologies de l'information	2.4%	Allemagne
PALO ALTO NETWORKS	Technologies de l'information	2.3%	États-Unis
ASM INTERNATIONAL	Technologies de l'information	2.2%	Pays-Bas
ORACLE	Technologies de l'information	2.1%	États-Unis
META PLATFORMS	Services de communication	2.1%	États-Unis

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financiers au cours de la période de référence.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques

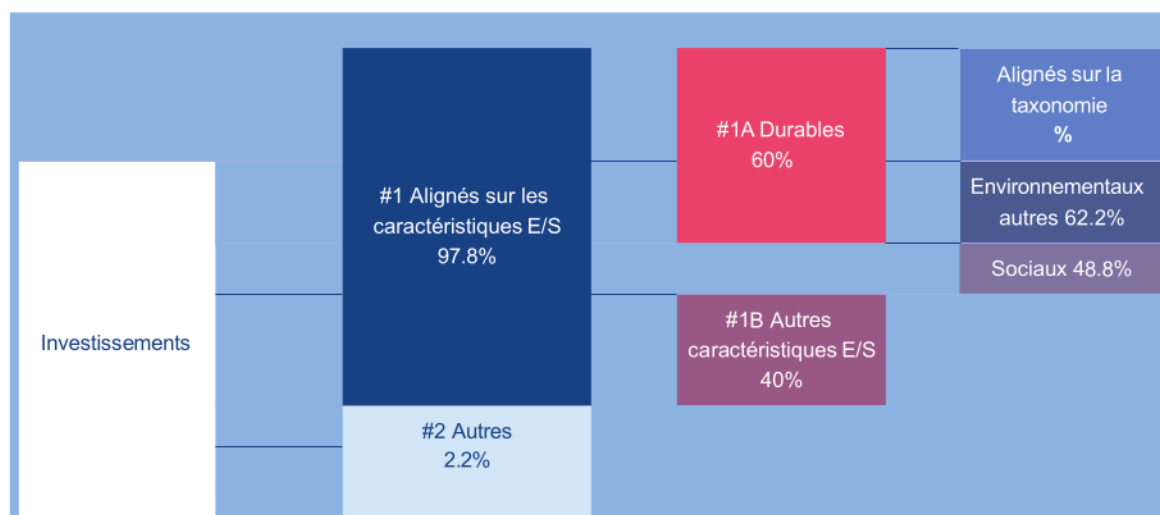
Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprenant des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleurs performances réalisables.

Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs	Poids en %
Consommation discrétionnaire	6.0%
Energie	0.0%
Etat	0.0%
Immobilier	2.0%
Industrie	3.2%
Matériaux	0.0%
Produits de première nécessité	0.0%
Produits financiers	3.3%
Services collectifs	0.0%
Services de communication	5.9%
Soins de santé	5.4%
Technologies de l'information	74.0%

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie #2 Autres inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnement ou sociaux ;
- la sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en % :

- du chiffre d'affaires pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activité économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le Produit Financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la Taxinomie de l'UE?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

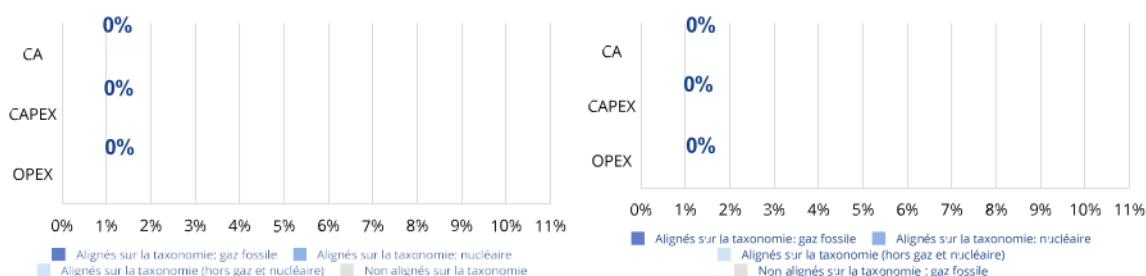
☒ Non

A ce jour, la société de gestion n'a pas été en mesure de calculer l'alignement taxinomique hors obligations souveraines. Les données ci-dessus ont été calculées au 31/12/2025. A cette date, la proportion d'investissement dans des obligations souveraines était de 0,00%.

La Société de Gestion travaille actuellement à l'acquisition et à l'intégration de données extra-financière qui lui permettront de produire ce reporting pour le prochain exercice.

La Société de Gestion n'a pas été en mesure de calculer ou d'estimer l'alignement avec la Taxinomie des dépenses de CapEx et d'OpEx des entreprises investies par le Produit Financier. La Société s'engage à fournir ses meilleurs efforts pour produire ses indicateurs pour le prochain exercice.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Produit Financier ne s'engage pas sur une proportion minimale d'investissements dans des activités transitoires et habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE?

62.2%, à noter qu'une même société peut être un investissement durable aussi bien d'un point de vue environnemental que social.



Quelle était la proportion d'investissements durable sur le plan social ?

48.8%, à noter qu'une même société peut être un investissement durable aussi bien d'un point de vue environnemental que social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie "Autres", qui a représenté 2.2% de l'actif net de l'OPC au 31/12/2025, contenait tout type d'actifs. Ces actifs pouvaient être utilisés à des fins de couverture, de gestion de la liquidité, ou de diversification, ainsi que pour générer un rendement financier. Ils sont couverts par les garanties environnementales et sociales minimales suivantes (mises en œuvre sur l'intégralité du portefeuille) :

- les exclusions appliquées par la Société de Gestion, précisées dans la politique d'exclusion <https://www.tocquevillefinance.fr/informations-reglementaires/>
- la politique d'engagement et de vote pour les investissements en actions.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

Non applicable.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

☐ ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?***

Non applicable.

☐ ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?***

Non applicable.

☐ ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence***

Non applicable

☐ ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large***

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1 - Le pays d'origine du fonds est la France.

2 - Représentant en Suisse - Lieu où les documents déterminants peuvent être obtenus

Le représentant en Suisse est :

REYL & Cie S.A.
4, rue du Rhône
1204 Genève Suisse

www.reyl.com

3 - Service de paiement en Suisse

L'agent payeur en Suisse est :

REYL & Cie S.A.
4, rue du Rhône
1204 Genève Suisse

www.reyl.com

4 - Publications

Le prospectus, les Documents d'Informations Clés, le règlement, la liste des achats et des ventes du fonds durant l'exercice écoulé ainsi que les rapports annuels et semi-annuels du FCP sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse ou de la Société de gestion du FCP.

PERFORMANCES

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH C

Performances (%)

	1 mois	YTD	Annualisée			Depuis la création
			1 an	3 ans	5 ans	
OPC	-1,8	-1,3	-1,3	+22,0	+7,8	+9,0
Indice	-0,4	+6,8	+6,8	+17,7	+13,3	+13,5

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH I

Performances (%)

	1 mois	YTD	Annualisée			Depuis la création
			1 an	3 ans	5 ans	
OPC	-1,7	-0,3	-0,3	+21,3	+8,3	+9,3
Indice	-0,4	+6,8	+6,8	+17,7	+13,3	+13,5

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH IN

Performances (%)

	1 mois	YTD	Annualisée			Depuis la création
			1 an	3 ans	5 ans	
OPC	-1,7	0,0	0,0	+23,6	+9,3	+10,4
Indice	-0,4	+6,8	+6,8	+17,7	+13,3	+13,5

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH S

Performances (%)

	OPC	Indice
1 mois	-1,8	-0,4
YTD	-0,4	+6,8
1 an annualisée	-0,4	+6,8
Depuis la création annualisée	+16,9	+17,1

Part ECHIQUIER GLOBAL TECH XOP

Performances (%)

	OPC	Indice
1 mois	-1,7	-0,4
YTD	+0,4	+6,8
1 an annualisée	+0,4	+6,8
3 ans annualisée	+24,1	+17,7
Depuis la création annualisée	+9,9	+11,7

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	S	I	C	IN	XOP
Isin	FR00140045U4	FR0013529922	FR0013529914	FR0013529930	FR0014002036
Charges d'exploitation	4 935,85	42 990,04	363 517,01	545 860,79	249 549.28
Fortune moyenne du fonds	523 229,26	4 948 469,40	20 199 775,62	100 577 439,19	186 631 021.48
TER	0,94%	0,86%	1,79%	0,54%	0.13%
Commission de surperformance	0,00	1 300,67	0,00	0,00	0.00
Fortune moyenne du fonds	523 229,26	4 948 469,40	20 199 775,62	100 577 439,19	186 631 021.48
TER de surperformance	0,00%	0,02%	0,00%	0,00%	0.00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,94%	0,84%	1,79%	0,54%	0.13%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	18/12/2025
S	0,940	1,030
I	0,840	0,930
C	1,840	1,930
IN	0,540	0,610
XOP	0,130	0,200

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.